

ARRÊTÉ n° 69 - 2017 - 12 - 04 - 012

**Portant sur la délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune de
Lyon**

Le Préfet du Rhône
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L133-7 à L133-9 ;

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Lyon en date du 25 septembre 2017 proposant de délimiter plusieurs zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune de Lyon

VU le rapport d'expertise du 11 décembre 2014 du laboratoire Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement confirmant la présence de mэрule rue Baraban à Lyon 3ème ;

VU le rapport du 19 décembre 2014 de la société Gaty confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation grande rue de la Croix Rousse à Lyon 4ème ;

VU les rapports d'analyses du laboratoire Eurofins Expertises Environnementales confirmant la présence partielle de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés rues :

- Saint-Cyr à Lyon 9ème, rapport du 22 décembre 2014 ,
- Chariot d'Or à Lyon 4ème, rapport du 10 février 2015,
- Ferdinand Buisson à Lyon 3ème, rapport du 16 février 2016.

VU le rapport d'analyse du 29 août 2016 du cabinet MARTINET confirmant la présence de mэрule route de Vienne à Lyon 7ème ;

VU le rapport d'état parasitaire du 16 octobre 2016 de la société JB DIAGNOSTICS confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation rue du Mail à Lyon 4ème ;

VU le rapport d'analyses du 3 novembre 2016 de la Station d'Etudes Mycologiques des Hautes Vosges confirmant la présence de mэрule cours Bayard à Lyon 2ème ;

VU le rapport d'état parasitaire du 21 février 2017 de la société DIAGNOSTICS VEROONE confirmant la présence de mэрule dans une immeuble d'habitation rue Laurencin à Lyon 2ème ;

VU le rapport d'expertise du 31 mars 2017 du cabinet MARTINET confirmant la présence de mэрule dans une immeuble d'habitation rue du Dauphiné à Lyon 3ème ;

VU le compte-rendu de visite du 24 janvier 2017 et le procès-verbal de constatation du 27 octobre de Mme Diana SEPULVEDA, ingénieure territoriale assermentée au service santé-environnement de la Ville de Lyon, confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation rue Clos Suiphon à Lyon 3ème ;

CONSIDÉRANT que la présence de mэрule est confirmée dans plusieurs immeubles de la ville de Lyon, distants les uns des autres ;

CONSIDÉRANT que la mэрule est un champignon lignivore, se développant en excès d'humidité, capable de transporter de l'eau et de s'étendre dans des bâtiments contigus ;

CONSIDÉRANT que la densité urbaine est forte à Lyon ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Les zones de présence d'un risque de mэрule, indiquées sur les plans annexés, sont les suivantes :

- Lyon 2ème- zone 1, délimitée par les rues Laurencin, des Remparts d'Ainay, de la Charité et le quai Dr. Gailleton ;
- Lyon 2ème- zone 2, délimitée par les rues Smith et Casimir Périer et les cours Bayard et Charlemagne ;
- Lyon 3ème- zone 1, délimitée par les rues Baraban, Antoine Charial, Etienne Richerand et la rue Paul Bert ;
- Lyon 3ème- zone 2, délimitée par les rues Ferdinand Buisson, Bonnand et l'avenue du Château ;
- Lyon 3ème- zone 3, délimitée par les rues du Dauphiné, Docteur Vaillant, Villebois-Mareuil et l'impasse Lacombe ;
- Lyon 3ème- zone 4, délimitée par les rues Verlet Hanus, Clos Suiphon, Paul Bert et la rue Dugesclin ;
- Lyon 4ème- zone 1, délimitée par les rues du Chariot d'Or, de Nuits, Durmont d'Urville et la rue de Belfort ;
- Lyon 4ème- zone 2, délimitée par la rue du Mail et la Grande rue de la Croix-Rousse ;
- Lyon 4ème- zone 3, délimitée par les rues Dumenge, du Pavillon, d'Austerlitz et la rue du Mail ;
- Lyon 7ème- zone 1, délimitée par les rues Faidherbe, du Général de Miribel et la route de Vienne ;
- Lyon 9ème- zone 1, délimitée par la rue de Saint-Cyr et la rue Antonin Laborde.

ARTICLE 2 :

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans l'une des zones délimitées en article 1, le vendeur doit fournir une information sur la présence d'un risque de mэрule.

Ce dispositif d'information est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

ARTICLE 3 :

L'arrêté n°69-2016-041 du 18 juillet 2016 portant sur la délimitation de zones en présence d'un risque de mэрule sur la commune de Lyon est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5:

Monsieur le directeur départemental des territoires et Monsieur le Maire de la commune de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

04 DEC. 2017

Le Préfet
Le préfet
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances



Emmanuel AUBRY



Numéros et rues concernés :

Rue Laurencin :
2-4-6-8-10-12-14-16

Quai Dr. Gailleton :
29-30

Rue des Remparts d'Ainay :
35-37-39-41-43-45-47-49

Rue de la Charité :
21-23-25

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Cours Bayard :
6-8-10-12-14-16

Rue Smith :
42-44-46-50-54-54B

Rue Casimir Périer :
13-15-19-21-23

Cours Charlemagne :
69-71-73-75-77-79-81-81B-83

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/EDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



VILLE DE
LYON

Direction de l'Écologie Urbaine
Service Santé Environnement
Section Xylophages-Ignivores



Numéros et rues concernés :

Rue Baraban :
112-118-122-124-126-128 -130-132

Rue Antoine Charial :
40-42-50-54

Rue Etienne Richerand :
75-77-77b-79-81-81b-83

Rue Paul Bert :
241-241b-243-245-247-249-251-253

Impasse de l'Ordre

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : à compléter, exemple : Cadastre © DGFiP - 2015 (Millésime du référentiel), BDOPO © - 2014 (Millésime du référentiel), SCAN 25 © - 2014 (Millésime du référentiel), © IGN Paris - Protocole IGN/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue Ferdinand Buisson :
21-23-25-27-29-31-33-35-37-37b

Rue Bonnard :
53-53b-55-57

Avenue du Château :
28-28b-30-32-34-36-38

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : à compléter, exemple : Cadastre © DGFiP - 2015 (Millésime du référentiel), BDTOP0 © - 2014 (Millésime du référentiel), SCAN 25 © - 2014 (Millésime du référentiel), © IGN Paris - Protocole IGN/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue Verlet Hanus :
16-18

Rue Clos Suiphon :
18-20-20B-22-24-26-28

Rue Paul Bert :
75-79

Rue Duguesclin :
247-249-251-253-255-257-259-261

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/EDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue du Dauphiné :
124-126-128-130-130B-132-134-136
-138

Rue Docteur vaillant :
4-6-8-10

Impasse Lacombe :
9-9B

Rue Villebois-Mareuil :
3-3B-5-7

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

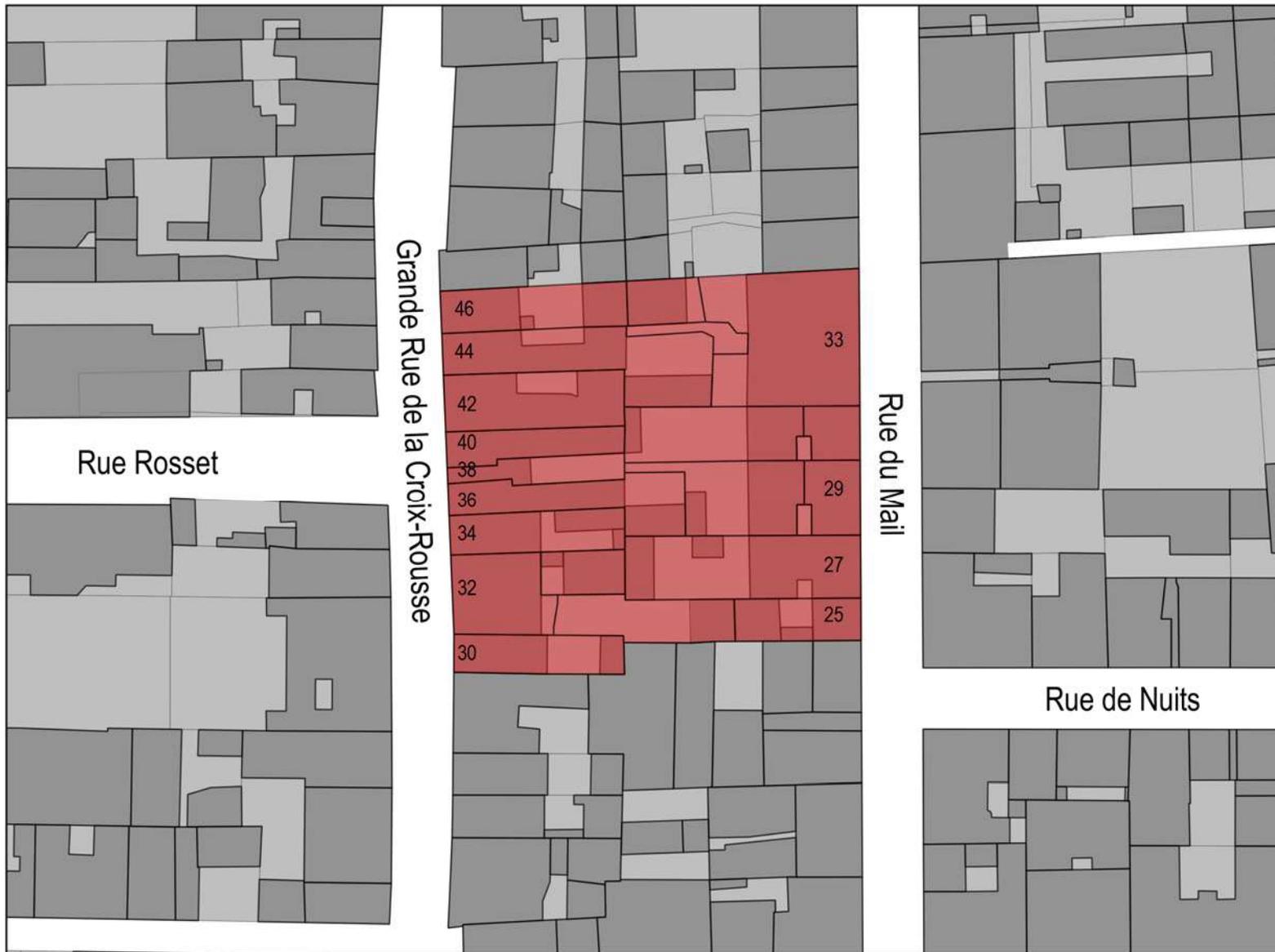
Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/IEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue du Chariot d'Or :
17-19-21-23

Rue de Nuits :
8-10-14



Numéros et rues concernés :

Grande Rue de la Croix-Rousse :
30-32-34-36-38-40-42-44-46

Rue du Mail :
25-27-29-33

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : à compléter, exemple : Cadastre © DGPRP - 2015 (Millesime du référentiel), BDTOPO © - 2014 (Millesime du référentiel), SCAN 25 © - 2014 (Millesime du référentiel), © IGN Paris - Protocole IGN/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue Dumenge :
2-4-6

Rue du Pavillon :
1-3-5-7-9

Rue d'Austerlitz :
1-3

Rue du Mail :
2-4-6-8

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue Faidherbe :
2-6

Rue du Général de Miribel :
18-20-26-28-30-32

Route de Vienne :
73-75-77-79-81-83-85-87-89-91

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Référentiels : Cadastre © DGFiP - 2017, © IGH Paris - Protocole IGH/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011



Numéros et rues concernés :

Rue de Saint-Cyr :
202-102b-110-112-114b-116

Rue Antonin Laborde :
27-27b-29

Impasse Louis Pasteur